Lettre d'information de la commune de Maurs - NOVEMBRE 2009

# Mairie Info



Pour Mairie Info, Christian ROUZIÈRES, Maire de Maurs a répondu avec simplicité et sincérité aux questions du service communication.



• Même si les maursois vous connaissent, ainsi que la famille Rouzières de Falvelly, que diriez-vous en quelques mots, afin de vous présenter ?

J'ai 49 ans, je suis papa d'une petite fille et ma compagne Christine Cortijo travaille à la Communauté de Communes du Pays de Maurs. Enfant de Maurs, je suis le troisième d'une famille de sept enfants. Le BTA (Brevet de Technicien Agricole) en poche j'ai repris l'exploitation familiale en 1988 où j'exerce encore aujourd'hui le métier d'agriculteur, comme producteur de vaches allaitantes.

Pour autant l'action municipale ne m'est pas inconnue, bien au contraire. Je suis élu depuis 20 ans. Douze ans passés au sein de l'équipe municipale conduite par Maurice Visinoni, délégué du Sivom, puis de la Communauté de Communes, ainsi que les sept ans dans l'opposition sous le mandat de Roger Estival, m'ont permis d'acquérir une solide connaissance des structures et du terrain.

• Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à présenter votre candidature à l'élection du nouveau Maire de Maurs, suite à la démission pour raisons de santé de François Bounie ?

Cette candidature s'est faite tout naturellement. Mon attachement à Maurs, ma volonté de participer encore plus activement à l'action communale, les encouragements de François Bounie et de l'ensemble de mes colistiers sont autant de raisons qui ont fait que je suis aujourd'hui fier d'être le Maire de Maurs.

• Vous menez de front deux activités très prenantes : votre métier d'agriculteur et les fonctions de maire où vous êtes très présent. Comment vous organisez-vous?

Il est indéniable que ma profession conditionne l'élaboration de mon emploi du temps de Maire. L'inverse est également vrai. Je me suis donné des règles de conduite afin d'optimiser le temps pendant lequel je suis présent à la mairie. J'ai choisi de poursuivre le partage des tâches. Je travaille en collaboration étroite avec les adjoints qui me secondent efficacement. J'ai une totale confiance, et je souhaite que les maursoises et les maursois n'hésitent pas à s'adresser à eux dans leurs domaines de compétence respectifs.

• Pouvez-vous nous en dire plus sur les orientations que vous souhaitez donner à l'action municipale ? Seront-elles caractérisées par la continuité du travail déjà effectué ou au contraire incarneront-elles le changement ?

Il n'y a pas de choix à faire, la continuité s'impose d'ellemême dans le respect du programme que j'ai activement préparé avec la liste « Tous ensemble pour Maurs » . Je souhaite poursuivre avec les élus les efforts et mener à leur terme les projets engagés et à venir. J'entends orienter et encourager le travail des commissions.

• Pour conclure, peut-être souhaitez-vous ajouter quelques mots à l'attention des maursois ?

En effet, je remercie François BOUNIE, pour son action depuis le début de ce mandat. Je lui souhaite un prompt rétablissement afin qu'il puisse rapidement être parmi nous. Mes colistiers m'ont confié la conduite du groupe et conformément à leurs engagements qui sont aussi les miens, je vais continuer dans la voie que nous avons tracée.

Mon souci sera toujours d'être à l'écoute des maursoises et des maursois, en veillant constamment à ne pas alourdir les charges qui pèsent sur les ménages et en favorisant toutes les actions sociales que la commune peut inciter (logement, services à la personne, santé...). Je souhaite vivement que l'on parle de Maurs dans le Département pour son dynamisme et son esprit d'initiative.

Vous pouvez compter sur moi pour cela!

# LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

Le projet global du secteur de l'Oratoire consiste en un aménagement complet d'une des entrées de ville. Il comporte une réfection du réseau d'eau potable, l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone, ainsi que la réfection de la voirie. Par le biais de ces travaux, la commune souhaite améliorer d'une part l'aspect urbanisé de cette entrée de ville et d'autre part privilégier une meilleure qualité d'alimentation en eau potable sur ce secteur. Cette voie, de plus en plus utilisée par les piétons, dessert le cimetière, les écoles publiques, le nouveau « Pôle Enfance », mais aussi le centre de vacances de « La Châtaigneraie ». Il est ainsi devenu nécessaire d'aménager ce secteur pour une meilleure sécurisation de la circulation.

Il s'agit d'une opération concomitante de la commune de Maurs, du SIVU d'assainissement (mise en séparatif du réseau d'eaux usées) et de la Communauté de Communes du Pays de Maurs (création d'une aire de camping-cars) La commune a décidé de réaliser les travaux nécessaires en même temps que ceux prévus par le SIVU, évitant ainsi deux chantiers consécutifs.

# LOCALISATION

Un plan détaillé des travaux est consultable en mairie.

- •Sur la RD19 à l'endroit du carrefour avec la rue du Cimetière : l'aménagement représente l'opportunité de marquer l'entrée de l'agglomération pour les usagers en provenance de Quézac, de les inciter à ralentir et d'offrir aux piétons un cheminement sécurisé.
- La rue de l'Oratoire, qui présente une largeur réduite entre le carrefour avec la RD 19 et la rue du cimetière. Elle n'est pas équipée de trottoirs et ne permet pas le passage des cars.
- L'extrémité de la Place située au carrefour RN122 / RD 19. L'étroitesse de la route rend dangereuse la circulation à cet endroit pour les piétons comme pour les véhicules.
- Le parking du Cimetière sur lequel la Communauté de Communes du pays de Maurs va réaliser une aire de camping-cars de deux ou trois emplacements.

# ST-CIRQUES Village de Vecental LA CHATAIGE RAIL OUTUBLE NAISON MAISON DES SERVICES MAISON DES SERVICES RICE DE FLURGIE RICE DE FLURGIE

# LE MAITRE D'ŒUVRE

La DDEA (Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture) a réalisé l'étude de ce projet et en est l'architecte.

# LE MAITRE D'OUVRAGE

La commune de Maurs est désignée maître d'ouvrage délégué pour l'ensemble des travaux. Deux conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage ont été signées, l'une avec le SIVU d'Assainissement, l'autre avec la Communauté de Communes du Pays de Maurs, porteuse du projet de l'aire de camping-cars sur le parking du cimetière.

# LES TRAVAUX

# Les Réseaux

La conduite d'eau potable en fonte sera remplacée, du Tour de ville jusqu'à Cibut, et sur la route de Quézac jusqu'aux HLM. Le SIVU mettant en séparatif le réseau unitaire existant , rue de l'Oratoire et route de Quézac, la commune réalisera en parallèle un réseau pluvial. Les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone seront enfouis sur les secteurs qui sont aujourd'hui aériens. C'est l'entreprise Matière qui a été choisie pour réaliser ces travaux.

# • La Voirie

# Route de Quézac (RD19)

Des trottoirs seront réalisés partout où la largeur le permet. Quand cela n'est pas le cas, les allées piétonnes seront matérialisées par des couleurs différentes de la chaussée. La partie très étroite avant la Place du Petit Prince sera légèrement surélevée (mise en place d'un ralentisseur ) pour bien marquer la limitation de vitesse à cet endroit. A l'extrémité de l'aménagement un mini giratoire franchissable sera créé. Il permettra de marquer l'entrée du Bourg et de réduire la vitesse.

# Rue de l'Oratoire

Un sens de circulation est pressenti : la montée rue de l'Oratoire et la descente route du Cimetière. Sur cette portion, la chaussée sera traitée en béton bitumineux. Au-delà de la rue du cimetière, elle sera traitée en revêtement tri couches. En amont du second accès au cimetière, des stationnements seront aménagés, coté droit sens montant. Le mur en pierre existant au droit du Château d'eau sera reconstruit. Du cimetière à Cibut la chaussée sera délimitée par un caniveau.





Réunion de travail des acteurs du proiet

Les riverains attentifs à la présentation du projet

# Rue du Cimetière

Le parking du cimetière sera traité en béton bitumineux. Sur ce parking, sera implantée l'aire de camping-cars financée par la Communauté de Communes du Pays de Maurs. Le trottoir longeant le cimetière sera revêtu et les bordures remplacées.

# É

# ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

Les travaux seront réalisés en deux tranches :

- Première tranche : de Novembre 2009 à Mars 2010 portant sur l'enfouissement des réseaux
- -La nationale 122 : travaux achevés avant les fêtes de fin d'année et congés des entreprises
- -La zone étroite jusqu'à la Place du Petit Prince : maximum 3 semaines à partir du 03-01-10
- -Pour le reste du secteur : fin prévisible en mars 2010.
- Deuxième tranche : de Mars à fin Juin 2010 portant sur l'ensemble des travaux de voirie Ces travaux d'aménagement, devant être réalisés dans de bonnes conditions environnementales, sont soumis aux aléas climatiques.



# FINANCEMENT

# Coût des travaux

Coût prévisionnel total des travaux (honoraires compris) :	1 090 970,00 € H.T
Part Département	66 782,00 € H.T
Part SIVU d'assainissement     Maurs / St-Etienne de Maurs	220 000,00 € H.T
Part Communauté de Communes du Pays de Maurs	15 000,00 € H.T
Part Commune de Maurs	789 188,00 € H.T

# Subventions sur la part communale

• État - DGE	83 378,00 €
Conseil Général du Cantal     Fonds d'amélioration des conditions d'alimentation en eau potable	30 578,00 €
Conseil Général du Cantal Effacement des réseaux téléphoniques aériens	2 500,00 €
SDE Syndicat Départemental d'Énergies (40 % des travaux d'éclairage public)	en attente
Réserve parlementaire ou ministérielle sollicitée	en attente

# CONTRAINTES DURANT LES TRAVAUX

Des travaux d'une telle ampleur ne se réaliseront pas sans une réorganisation temporaire de la circulation.

- Du 23 novembre au 19 décembre 2009 : Une circulation alternée est mise en place sur la route nationale 122 et la circulation est interdite entre la Grande Fontaine et la rue du Bac sur le tour de Ville (RD 663). Une déviation spécifique est mise en place.
- A compter de début janvier 2010, pour une durée de 3 à 4 semaines : la route de Quézac sera entièrement fermée entre la place de l'Europe et la rue des Ferrandies, y compris aux piétons. Une déviation sera mise en place par la rue des Ferrandies et la rue du Pauverel,
- A compter de février 2010 : le chantier se poursuivra sur la route de Quézac jusqu'au cimetière et sur la rue de l'Oratoire jusqu'à Cibut.
- Coupures au niveau des différents réseaux : les riverains seront prévenus des coupures de courte durée.

Consciente de la gêne occasionnée la Municipalité fait appel à la compréhension de tous et reste à la disposition de chacun pour tous renseignements complémentaires.



aspects ...

Le service animation n'a pas chômé, depuis la programmation, la mise en place, l'organisation, la coordination de manifestations aussi nombreuses que De la traditionnelle variées. Foire au Matériel Agricole en Avril, aux 11<sup>èmes</sup> Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art, les soirées ou les week-end ont connu tous les genres et tous les registres de l'animation et de la culture...

- Le 2<sup>ème</sup> Forum des associations avait un goût de rentrée mais une rentrée tonique, celle des loisirs, du sport, des activités associatives qui rythment la vie de la cité.
- Les 11<sup>èmes</sup> Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art ont clôturé cette saison bien remplie.

Des concerts variés,

Chanson française, avec Fatras, un des moments fort de la saison. Musique Baroque en l'Abbatiale Saint Césaire...

# Théâtre et divertissement

Compagnie du P'tit vélo - Préalables du Festival Éclat avec Athra, Cinéma de plein air dans le Jardin du Truel avec la projection du film « La Môme », ...

 Redécouverte des marchés...

Le Marché de Nuit, une première tentative à développer. Les Marchés de Pays, relancés au Moulin du Fau et qui ne demandent qu'à confirmer et amplifier leur fréquentation et leur succès en 2010.

Habituel aussi, le Salon des Peintres: le 20<sup>ème</sup>. Il a proposé, deux expositions et une démonstration de sculpture en public, des espaces d'expression des artistes peintres locaux et les réalisations plus contemporaines de plasticiens professionnels, tous cependant de la région ou des départements voisins.

Musique, théâtre, cinéma, peinture, sculpture, lecture, animation commerciale, feux d'artifice, gastronomie, promotion des produits locaux et de l'artisanat, ... On peut difficilement faire plus éclectique et varié, même si nous sommes conscients que toutes les propositions doivent évoluer, s'améliorer, mieux répondre aux envies de tous les publics, maursois ou touristes, petits ou grands... Que Jérémie Morel, l'animateur, les services administratifs et techniques soient ici remerciés. Sans eux, aucun de ces bons moments n'auraient été possibles et aussi réussis.

Rendez-vous l'année prochaine!

# Salon du Livre de Jeunesse

En partenariat avec le Conseil Général et la Bibliothèque Départementale un week-end riche en découvertes a été organisé autour du livre de jeunesse.

Pour tout contact: Mairie de Maurs - BP 32 - 15600 MAURS Tél. 04 71 49 00 32 Fax: 04 71 49 00 81

email: mairie@ville-maurs.fr Site internet: www.ville-maurs.fr

Publication: Mairie de Maurs Directeur de Publication : Christian ROUZIÈRES Directrice de la Rédaction : Jeanine HERCOUET-TESTA Ont participé à la rédaction : les membres de la Commission Communication, Relations extérieures, et les responsables des Commissions - Maquette : Virginie CESANO Impression: IMPRIMERE CHAMPAGNAC- Aurillac

COMMISSIONS

Communication,

**Finances** 

Relations

Extérieures

Urbanisme

Voirie

Agriculture

Entretien

Travaux

Sécurité

Sports

Vie sociale

Cadre de Vie

Vie associative

Foires et marchés

Vie scolair Santé	Logements sociaux Affaires scolaires Santé Relations avec la Maison de Retraite	Д С	Monique DELORT, Vice-présidente, leanine HERCOUET-TESTA, Anne TANNE, Gilles PICARROUGNE-Chantal RAVANEL, Jacques GENTIL, Maurice VISINONI, François BOUNIE
	Permanences des élus, de 10		
LUNDI	Permanences des élus, de 10 Roger AMADIEU	h00 à 12h00 et sur JEUDI	rendez-vous  Christian ROUZIÈRES, Maire Jean-François CABEZON
LUNDI MARDI			Christian ROUZIÈRES, Maire

Sports Loisirs Culture	Médiathèque - Espace multimédia École Municipale de Musique Relations avec les associations Gestion des équipements sportifs et de loisirs (gymnase, FAA, piscine)

Conseil des jeunes et des sages

**MISSIONS** 

Publications Municipales (bulletin, lettre d'information, livret

Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal Relations avec la Presse - Réunions de guartier

Mise en place du Plan Local d'Urbanisme - PLU

Planification des travaux des services techniques

Relations avec les secours et le service d'ordre

Suivi technique des projets d'investissement (lotissement,

Programme d'investissement

Préparation du Compte Administratif

Camping (promotion et perspectives) Relations avec l'Office de Tourisme

Fêtes et cérémonies - réceptions

Relations avec les commerces

Programme annuel de voirie

Foire agricole et marchés

Tous les travaux d'entretien

Planification des animations

Forum des associations

Relations avec le SIVU

éclairage...)

Gestion de l'eau

Suivi de l'état annuel de la voirie

Préparation des budgets

Site Internet - Signalétique

Étude des emprunts

d'accueil)

Christian ROUZIÈRES, Président,

**MEMBRES** 

Christian ROUZIÈRES, Président,

Christian ROUZIÈRES, Président,

Christian ROUZIÈRES, Président,

Anne TANNE, Roger AMADIEU, Raymond

André BRANDALAC, Hervé BRAYAT.

Christian ROUZIÈRES. Président

Roger AMADIEU, Vice-président,

Christian ROUZIÈRES, Président,

Christian ROUZIÈRES, Président,

Hervé BRAYAT, Gilles LELARGE, Evelyne SEYROLLE, Didier FEL,

Anne TANNÉ, Vice-présidente,

Jeanine HERCOUET-TESTA,

Jean François CABEZON,

Monique DELORT,

Didier FEL, Hervé BRAYAT,

Jean-Paul THOURRILHES.

Jean-François CABEZON, Vice-président,

François BOUNIE, Gilles PICARROUGNE,

Roger AMADIEU, Raymond DESSALES,

Jean-François CABEZON, Anne TANNÉ, François BOUNIE, Didier FEL, André BRANDALAC.

Raymond DESSALES, Conseiller Délé-

Jeanine HERCOUET-TESTA, Jean-François CABEZON,

Jean-Paul THOURRILHES, André BRANDALAC,

Évelyne SEYROLLE,

Jacques GENTIL.

Monique DELORT,

DESSALES.

qué,

Jeanine HERCOUET-TESTA, Vice-

Monique DELORT, Chantal RAVANEL,

Maurice VISINONI.

présidente,

Monique DELORT, Vice-présidente, Jeanine HERCOUET-TESTA,

Jean-François CABEZON, Anne TANNE, Roger AMADIEU, Raymond DESSALES,

# LES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

# 1 - Communauté de Communes du Pays de Maurs :

# **TITULAIRES**

Christian ROUZIÈRES
Maurice VISINONI
Jeanine HERCOUET-TESTA
Thérèse FERRIÈRES
Monique DELORT
Anne TANNÉ-TERRISSE
Gilles PICARROUGNE
Jacques GENTIL
Jean Paul TOURRILHES

# **SUPPLEANTS**

Gilles LELARGE Chantal RAVANEL Didier FEL Raymond DESSALES

# 2 - S. I. V. U. d'Assainissement Maurs - St-Etienne de Maurs

# **TITULAIRES**

Gilles LELARGE André BRANDALAC Jean François CABEZON

# **SUPPLEANTS**

Raymond DESSALES Jean Paul TOURRILHES Hervé BRAYAT

# 3- Syndicat Départemental

# <u>d'Énergies du Cantal</u>

Christian ROUZIÈRES

# Secteur Intercommunal d'Énergie de Maurs

Christian ROUZIÈRES - Roger AMADIEU

# 4-Maison de Retraite

Christian ROUZIÈRES Jeanine HERCOUET-TESTA Chantal RAVANEL

- 5-Collège Public
- 6-Ecole Maternelle Publique
- 7-Ecole Primaire Publique
- 8-Ecole Saint-Jean

Monique DELORT

# ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

# DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE DE JUMELAGE AVEC LOS ARCOS

# C.C.A.S

Christian ROUZIÈRES, Président Jeanine HERCOUET-TESTA, Vice Présidente Thérèse FERRIÈRES François BOUNIE Évelyne SEYROLLE

**Permanence CCAS** le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14h à 16h – Salle l'Arcambe

Christian ROUZIÈRES
François BOUNIE
Jeanine HERCOUET - TESTA
Chantal RAVANEL
Thérèse FERRIÈRES
Monique DELORT
André BRANDALAC
Anne TANNÉ- TERRISSE
Évelyne SEYROLLE
Gilles PICARROUGNE
Maurice VISINONI

# COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

# **TITULAIRES**

# Christian ROUZIÈRES, Président

- 1-Jean-François CABEZON
- 2-Jacques GENTIL
- 3-Gilles PICARROUGNE

# **SUPPLEANTS**

1-Raymond DESSALES 2-Hervé BRAYAT

3-Évelyne SEYROLLE